



KPMG Audit Rhône-Alpes Auvergne

51, rue de Saint-Cyr
CP 409
69338 Lyon Cedex 9
France



Seca Forez

7, rue de l'Artisanat
42390 Villars
France

Moulinvest S.A.

**Rapport des commissaires aux comptes
sur les comptes consolidés**

Exercice clos le 31 août 2012
Moulinvest S.A.
Z.A. de la Ville - 43220 Dunières
Ce rapport contient 29 pages
Référence : GVI/BBM



KPMG Audit Rhône-Alpes Auvergne
51, rue de Saint-Cyr
CP 409
69338 Lyon Cedex 9
France



Seca Forez
7, rue de l'Artisanat
42390 Villars
France

Moulinvest S.A.

Siège social : Z.A. de la Ville - 43220 Dunières
Capital social : €3.690.406

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

Exercice clos le 31 août 2012

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 août 2012 sur :

- le contrôle des comptes consolidés de la société Moulinvest S.A., tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1 Opinion sur les comptes consolidés

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

2 Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants.

La note 5.3.8 « Principes, règles et méthodes comptables – Immobilisations corporelles » de l'annexe des comptes consolidés expose notamment les règles et méthodes comptables relatives aux immobilisations corporelles.

La note 5.3.10 « Principes, règles et méthodes comptables – Stocks » de l'annexe des comptes consolidés expose notamment les règles et méthodes comptables relatives aux stocks.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre groupe, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables visées ci-dessus et des informations fournies dans l'annexe des comptes consolidés et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

3 Vérification spécifique

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations relatives au groupe données dans le rapport de gestion.

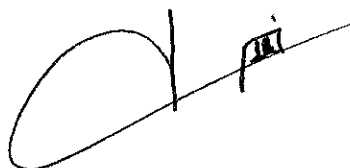
Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Lyon et Villars, le 7 décembre 2012

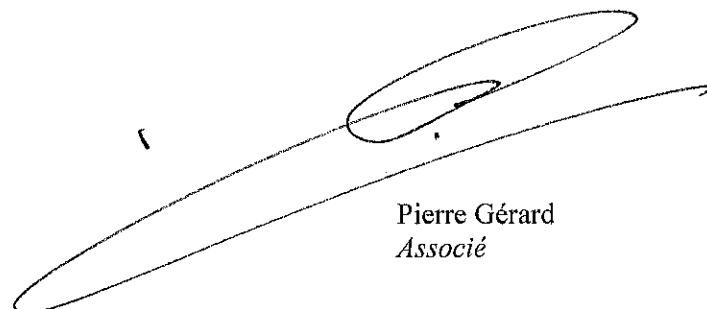
Les commissaires aux comptes

KPMG Audit Rhône-Alpes Auvergne

SECA FOREZ



Guy Villemagne
Associé



Pierre Gérard
Associé

1. Bilan

ACTIF (En K €)	31/08/2012	31/08/2011
ECART D'ACQUISITION I		
Capital souscrit non appelé II		
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		
Frais d'établissement		
Frais de recherche et développement		
Concessions, brevets, droits similaires	77	60
Fonds commercial		
Autres immobilisations incorporelles		
Avances, acomptes		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES		
Terrains	1 949	1 127
Constructions	5 025	3 802
Installations techniques, matériel, outillage	18 103	14 353
Autres immobilisations corporelles	626	359
Immobilisations en cours	150	3 549
Avances et acomptes		
IMMOBILISATIONS FINANCIERES		
Titres de participation		
Actifs nets en cours de cession		
Participations par mise en équivalence		
Créances rattachées à des participations		
Autres titres immobilisés	11	4
Prêts		
Autres immobilisations financières	123	78
TOTAL III	26 064	23 332
STOCKS ET EN-COURS		
Matières premières, approvisionnements	5 332	6 368
En-cours de production de biens	54	
En-cours de production de services		
Produits intermédiaires et finis	1 648	962
Marchandises	18	32
Avances, acomptes versés/commandes	6	1
CREANCES		
Créances clients et comptes rattachés	3 155	2 992
Actifs d'impôt différé	342	496
Autres créances	940	2 034
Capital souscrit et appelé, non versé		
DIVERS		
Valeurs mobilières de placement	1 315	11
Actions propres		
Disponibilités	1 741	261
COMPTES DE REGULARISATION		
Charges constatées d'avance	260	266
TOTAL IV	14 811	13 423
Charges à répartir sur plusieurs ex. V		
Primes de remboursement des oblig. VI		
Ecart de conversion actif VII		
Ecart arrondi actif VIII		
TOTAL GENERAL (I à VIII)	40 875	36 755

PASSIF (en K €)	31/08/2012	31/08/2011
CAPITAUX PROPRES		
Capital social ou individuel	3 690	2 974
Primes d'émission, de fusion, d'apport	7 591	4 211
Ecart de réévaluation		
Ecart de réévaluation groupe		
Réserve légale	37	34
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	458	405
Réserve du groupe	2 612	2 667
Ecart de conversion groupe		
Report à nouveau		
RESULTAT GROUPE	- 138	8
Subventions d'investissements		
Amortissements dérogatoires		
Autres provisions réglementées		
Titres en autocontrôle	- 73	
TOTAL I	14 177	10 299
INTERETS MINORITAIRES		
Intérêts hors groupe	237	226
Ecart de conversion hors groupe		
Résultat hors groupe	- 22	10
TOTAL II	215	236
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL III		0
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour acquisition de titres		
Provisions pour risques	50	
Provisions pour charges	43	36
Provisions pour passif d'impôt différé		410
TOTAL IV	93	446
DETTES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts & dettes auprès des établissements de crédit	14 770	10 050
Concours bancaires courants	130	391
Emprunts en crédit-bail	2 709	3 294
Emprunts et dettes financières divers	4	4
Passifs nets en cours de cession		
Avances et acomptes reçus/commandes en cours	72	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 759	6 021
Dettes fiscales et sociales	1 117	992
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	173	3 323
Autres dettes	256	225
COMPTES DE REGULARISATION		
Produits constatés d'avance	1 400	1 474
TOTAL V	26 390	25 774
Ecart de conversion passif	VI	
Ecart arrondi passif	VII	
TOTAL GENERAL (I à VII)	40 875	36 755

2. Compte de résultat

RESULTAT (En K€)	31/08/2012	31/08/2011
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS		
Ventes de marchandises France	33	41
Ventes de marchandises Export		
Production vendue de biens France	19 255	15 963
Production vendue de biens Export	2 210	1 753
Production vendue de services France	2 102	2 210
Production vendue de services Export	217	132
TOTAL I	23 817	20 099
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Production stockée	741	30
Production immobilisée	23	65
Subventions d'exploitation	10	34
Reprises sur provisions, amortissements, transferts	159	100
Autres produits	57	4
TOTAL II	990	233
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises (y compris droits de douane)	235	28
Variation de stock de marchandises	14	15
Achats de matières premières, et autres approvisionnements	14 438	10 231
Variation de stock de MP et autres approvisionnements	- 380	- 763
Autres achats et charges externes	3 803	6 002
Impôts, taxes et versements assimilés	521	381
Salaires et traitements	1 969	1 627
Charges sociales	821	717
Dotations aux amortissements des Immobilisations	2 612	1 469
Dotations aux provisions Immobilisations		
Dotations aux provisions sur actif circulant	5	
Dotations aux provisions risques et charges	7	11
Autres charges	56	28
TOTAL III	24 101	19 746
RESULTAT D'EXPLOITATION (I+II-III)	706	586
Bénéfice attribué ou perte transférée		
Perte supportée ou bénéfice transféré		

RESULTAT (En K€)	31/08/2012	31/08/2011
PRODUITS FINANCIERS		
Produits financiers de participations		
Produits des autres val: mob. et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	7	2
Reprises sur provisions, transferts de charges	41	131
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de VMP	8	
Ecarts de conversion		
TOTAL IV	56	133
CHARGES FINANCIERES		
Dotation financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées	821	530
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de VMP	23	112
Ecarts de conversion		
TOTAL V	844	642
RESULTAT FINANCIER (IV-V)	- 788	- 509
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	- 82	77
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	48	20
Autres produits exceptionnels sur opérations en capital	174	145
Reprises sur provisions, transferts de charges		
TOTAL VI	222	165
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	31	13
Autres charges exceptionnelles sur opérations en capital	312	141
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	49	
TOTAL VII	392	154
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VI-VII)	- 170	11
Impôts dus sur les bénéfices	-7	165
Impôts différés sur les bénéfices	-85	-95
TOTAL VIII	- 92	70
TOTAL DES PRODUITS	25 085	20 630
TOTAL DES CHARGES	25 245	20 612
Résultat des sociétés intégrées	- 160	18
Résultat des sociétés mises en équivalence		
Dotations aux amortissements des écarts acquisitions		
Résultat d'ensemble consolidé	- 160	18
Résultat groupe	- 138	8
Résultat hors groupe	- 22	10
Résultat par action	- 0.0524	0.00428
Résultat dilué par action	- 0.0524	0.00428
Résultat par action avant dot. aux amortissements des écarts d'acquisitions	- 0.0524	0.00428

3. Tableau des flux de trésorerie

TABLEAU DE FLUX (En K€)	31/08/2012	31/08/2011
Résultat net des sociétés intégrées	- 160	18
Elimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'activité :		
- Amortissements et provisions	2 649	1 479
- Variation des impôts différés	- 256	- 95
- Plus-values de cession, nettes d'impôt	212	- 2
Marge brute d'autofinancement des sociétés intégrées	2 444	1 400
Dividendes reçus des sociétés mises en équivalence		
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité	- 2 014	1 709
Liaison Bilan		
Flux net de trésorerie généré par l'activité	430	3 109
Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement :		
Acquisition d'immobilisations (-)	- 4 966	- 13 104
Cession d'immobilisations, nettes d'impôt (+)	100	144
Incidence des variations de périmètres		
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	- 4 865	- 12 960
Flux de trésorerie liés aux opérations de financement :		
Dividendes versés aux actionnaires de la société mère (-)		
Dividendes versés aux minoritaires des sociétés intégrées (-)		
Augmentations ou diminutions de capital en numéraire	4 023	4 556
Emissions d'emprunts (+)	9 313	8 441
Remboursements d'emprunts (-)	- 5 857	- 3 363
Flux nets de trésorerie lié aux opérations de financement	7 480	9 634
Incidence des variations des cours des devises		
Variations de trésorerie	3 045	- 217
Trésorerie d'ouverture	- 119	98
Trésorerie de clôture	2 926	- 119
Écart	0	0

4. Tableau de variation des capitaux propres

	Capital	Primes	Réserves légalés	Réserves consolidées	Résultat consolidé	Autres variations	Total Capitaux Propres - Part du groupe	Part minoritaire
31-août-2009	341	4	30	4 840	109	0	5 324	225
Affectation du résultat de l'exercice précédent			4	105	-109			
Résultat consolidé (part du groupe)					180		180	5
variation de périmètre								-3
31-août-2010	341	4	34	4 945	180	0	5 504	227

	Capital	Primes	Réserves légalés	Réserves consolidées	Résultat consolidé	Autres variations	Total Capitaux Propres - Part du groupe	Part minoritaire
31-août-2010	341	4	34	4945	180	0	5504	227
Augmentation de capital	2 633	4 207		- 2 053			4 787	
Affectation du résultat de l'exercice précédent				180	-180		0	
Résultat consolidé (part du groupe)					8		8	10
variation de périmètre								
31-août-2011	2 974	4 211	34	3 072	8	0	10 299	237

	Capital	Primes	Réserves légales	Réserves consolidées	Résultat consolidé	Autres variations	Total Capitaux Propres - Part du groupe	Part minoritaire
31-août-2011	2 974	4 211	34	3 072	8		10 299	237
Augmentation de capital	716	3 380				- 73	4 023	
Affectation du résultat de l'exercice précédent			3	5	-8		0	
Résultat consolidé (part du groupe)					- 138		- 138	- 22
variation de périmètre								
Autres variations				- 7			- 7	
31-août-2012	3 690	7 591	37	3 070	- 138	- 73	14 177	215

Moulinvest S.A. a procédé à des augmentations de capital le 28 septembre 2011 et le 8 juin 2012 (voir 5.1 ci-après).

5. Annexe aux comptes consolidés

5.1. Informations relatives à la Société

Le périmètre de consolidation comporte toujours 5 sociétés sous contrôle exclusif, sans modification par rapport à l'exercice précédent.

Il n'y a eu aucun mouvement de titres sur l'exercice.

En date du 28 septembre 2011, Moulinvest S.A a réalisé une augmentation de capital par création d'actions nouvelles d'un montant nominal de 55 880 €, assortie d'une prime d'émission de 422 828 € (46 567 actions à 10.28 €).

Suite à son passage du groupe de cotation E1 (placement privé) au groupe de cotation E2 (offre au public) du marché Alternext de NYSE Euronext, Moulinvest S.A a réalisé, en date du 8 juin 2012, une autre augmentation de capital par création d'actions nouvelles d'un montant nominal de 659 992 €, assortie d'une prime d'émission de 3 299 958 € (549 993 actions à 7.20 €).

Il convient de noter que les frais d'émission liés à ces opérations ont été imputés sur la prime d'émission pour un montant net d'impôt de 342 079 €.

5.2. Faits significatifs

5.2.1. Analyse de la performance du groupe

L'activité du groupe a progressé de manière significative (hausse du chiffre d'affaires de 18 %) par rapport à l'exercice précédent, notamment grâce au démarrage depuis juillet 2011 de la cogénération d'électricité (Réalisation d'un chiffre d'affaires de 4 183 K€ sur l'exercice). La pleine capacité de production est atteinte dès cette première année. En outre, l'activité de production de granules a démarré

en mars 2012, une fois l'installation technique opérationnelle. Les 6 premiers mois de cette activité ont généré un chiffre d'affaires de 1 260 K€.

La hausse de chiffre d'affaires n'a cependant pas permis de générer de résultat.

La vente de murs massifs en bois n'a pas encore atteint les objectifs, les délais d'introduction sur ce marché étant assez longs.

Le groupe supporte encore des coûts liés au démarrage de la société MOULIN BOIS ENERGIE pour son activité de fabrication de granules de bois, qui a commencé à produire effectivement en mars 2012 : 6 embauches ont été réalisées en janvier 2012, afin que les salariés soient correctement formés pour assurer dès le mois de mars 2012, les tâches commerciales et de fabrication.

5.2.2. Facteurs de risque

- **Risques opérationnels**

Le groupe estime ne pas ressentir de pression concurrentielle forte, que ce soit pour l'activité de scierie, ou pour celle de production de granulés de bois. Pour cette dernière activité, la demande est forte et progresse car elle s'inscrit dans une démarche de développement durable. Les approvisionnements sont facilités par la connaissance approfondie des exploitations forestières et ne comportent pas de risques particuliers. La production est réalisée avec des matériels fiables, informatisés et dont la maintenance est assurée de manière permanente.

- **Risques de marché**

Le groupe estime ne pas être exposé à des risques de non-respect de ses engagements financiers actuels, compte tenu des perspectives de rentabilité attendues dans les années futures. Il n'a pas souscrit d'instruments dérivés de couverture. Son endettement est en faible partie à taux variable (3% de l'endettement bancaire total), avec des taux inférieurs à 2.3 % l'an. Les clauses de variabilité sont essentiellement basées sur des moyennes d'EURIBOR, auxquelles s'ajoutent des marges de 1.5 % à 2.03%.

- **Risques environnementaux**

L'usine de MOULIN BOIS ENERGIE est une Installation Classée pour la Protection de l'Environnement (IPCE) pour laquelle elle dispose d'une autorisation.

Tout est mis en œuvre dans l'entreprise pour que les risques liés à son activité (notamment en termes de rejets dans l'atmosphère et de nuisance sonore) soient maîtrisés : cela se traduit notamment par des contrôles réguliers effectués par des organismes indépendants.

5.2.3. Perspectives 2013

Le groupe voit son activité progresser de manière significative, notamment grâce à la société MOULIN BOIS ENERGIE : cette société est en cours de développement important, avec un fort potentiel à court terme, compte tenu de son orientation « énergies renouvelables ».

Les deux activités de cogénération et de production de granules sont totalement opérationnelles.

Pour la cogénération, MOULIN BOIS ENERGIE est titulaire d'une autorisation d'exploiter délivrée le 25 février 2010. En janvier 2011, la société a signé le contrat d'achat par EDF de l'énergie produite par MOULIN BOIS ENERGIE, contrat qui prévoit la vente d'électricité, sur une durée de 20 ans.

Cette cogénération a commencé en juillet 2011 et les facturations à EDF sont depuis très régulières. La production est conforme à ce qui était attendu, et le fonctionnement technique est très satisfaisant.

La mise en route de la chaîne de production de granules a démarré effectivement en mars 2012. Les perspectives sont bonnes et les commandes sont en progression depuis le démarrage.

Des progressions sont également attendues sur le marché de la maison en bois massifs. La scierie MOULIN reçoit de plus en plus de demandes pour ce produit. Le processus de développement de cette activité est long. L'engouement sur le produit et son amélioration technique continue font envisager des développements intéressants. Le groupe continue à investir dans les hommes et dans des actions de communication pour y parvenir. Grâce à l'innovation dans les processus de fabrication, une demande de crédit impôt recherche a été faite.

5.3. Principes et méthodes comptables

5.3.1. Référentiel comptable

Les comptes consolidés du groupe Moulinvest, clos au 31 août 2012, ont été établis sous la responsabilité du Président. Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation
- Permanence des méthodes comptables
- Indépendance des exercices

et conformément aux principes et méthodes définis par l'arrêté du 22 juin 1999 homologuant le règlement CRC 99-02. La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

5.3.2. Changement de méthode

Les principes comptables appliqués pour l'arrêté des comptes au 31/08/2012 sont les mêmes que ceux au 31/08/2011. Aucun changement de méthode comptable ou d'estimation comptable n'est à signaler.

5.3.3. Estimation et hypothèses

La préparation des comptes consolidés conformes au CRC 99-02 nécessite la prise en compte par la direction d'hypothèses et d'estimations qui affectent les montants d'actifs et de passifs figurant au bilan, les actifs et les passifs éventuels mentionnés dans l'annexe, ainsi que les charges et les produits du compte de résultat. Il est possible que les montants effectifs se révélant ultérieurement soient différents des estimations et des hypothèses retenues.

5.3.4. Base de préparation des états financiers

Les comptes retenus pour la consolidation sont les comptes annuels au 31 août 2012. Toutes les sociétés ont un exercice de 12 mois, débutant le 1^{er} septembre 2011.

5.3.5. Principes et méthodes de consolidation

Toutes les participations significatives dans lesquelles la société MOULINVEST assure le contrôle exclusif, directement ou indirectement, sont consolidées selon la méthode de l'intégration globale.

L'intégration globale consiste à :

- Intégrer dans les comptes de l'entreprise consolidante les éléments des comptes des entreprises consolidées, après retraitements éventuels.
- Eliminer les opérations en comptes entre l'entreprise intégrée globalement et les autres entreprises consolidées.

- Répartir les capitaux propres et le résultat entre les intérêts de l'entreprise consolidante et les intérêts des autres actionnaires dits « intérêts minoritaires ».

Aucun écart d'acquisition n'a été constaté.

Le groupe applique les méthodes préférentielles suivantes du règlement CRC-99-02 :

- Comptabilisation des engagements de retraite (cf § 5.3.15)
- Comptabilisation des contrats de location-financement (cf § 5.3.20)
- Comptabilisation des frais d'augmentation de capital (cf § 5.3.22)

Ne sont pas applicables les méthodes suivantes :

- Activation des frais de développement
- Reclassement des écarts de conversion en résultat financier
- Prise en compte du résultat à l'avancement

5.3.6. Distinction entre résultat exceptionnel et résultat d'exploitation

Les opérations non courantes et non liées à l'exploitation normale de l'entreprise sont constatées en résultat exceptionnel.

5.3.7. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations sont retenues pour leurs coûts d'acquisition ou de production, diminuées des amortissements cumulés. Les amortissements sont calculés sur le mode linéaire, selon les durées d'utilité effectives.

5.3.8. Immobilisations corporelles

Les immobilisations sont retenues pour leurs coûts d'acquisition ou de production, diminuées des amortissements cumulés. Les amortissements sont calculés sur le mode linéaire, selon les durées d'utilité effectives. Lorsque des événements ou des indicateurs internes indiquent un risque de perte de valeur des immobilisations incorporelles et corporelles, celles-ci font l'objet d'une revue détaillée afin de déterminer si leur valeur nette comptable est inférieure à la valeur recouvrable, celle-ci étant définie comme la plus élevée de la valeur vénale (diminuée des coûts de cession) et de la valeur d'utilité. Les droits de mutation et les honoraires ont été activés.

5.3.9. Immobilisations financières

Les immobilisations financières sont retenues pour leur coût d'acquisition. Lorsque leur valeur d'utilité à la clôture est inférieure à leur prix d'acquisition, des dépréciations sont constatées.

5.3.10. Stocks

- Evaluation des matières et marchandises

Les matières et marchandises ont été évaluées au dernier prix d'achat connu.

En ce qui concerne les stocks de grumes : ceux-ci sont évalués et entrés en stocks dès l'achat, c'est-à-dire au moment de la signature des conventions avec les ONF et les particuliers. Compte tenu de la nature particulière des achats qui ne peuvent être évalués à une valeur réelle que lors de la coupe, il arrive qu'à posteriori, lorsque les bois sont coupés, le cubage réel soit différent des cubages entrés en stock. Le stock et les dettes fournisseurs corrélatives sont alors réajustés. Cela n'a pas d'incidence sur le résultat, mais peut influencer sur le niveau des stocks et des dettes fournisseurs.

- Evaluation des produits finis :
Les produits finis de sciages sont évalués au prix de vente, moins une décote correspondant aux frais de commercialisation.

- Dépréciation des stocks
Une provision pour dépréciation des stocks est constatée le cas échéant si la valeur actuelle (de réalisation) devient inférieure au coût de production. Aucune dépréciation n'a été constatée.

5.3.11. Créances et dettes

Les créances et dettes en monnaies étrangères sont valorisées au taux de change constaté à la clôture de l'exercice. Les différences de conversion, par rapport aux montants précédemment comptabilisés en euros, sont comptabilisées en écarts de conversion actifs ou passifs. Le cas échéant, les pertes de change latentes font l'objet de provisions.

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation des créances est pratiquée nominativement lorsqu'il existe des risques identifiés de non recouvrabilité.

5.3.12. Actifs financiers

Valeurs mobilières de placement :

Les valeurs mobilières de placement sont évaluées à leur coût d'achat ou de souscription, hors frais accessoires. Une provision pour dépréciation est constituée lorsque le cours de bourse moyen du dernier mois de l'exercice est inférieur au coût d'achat.

5.3.13. Trésorerie et équivalents de trésorerie

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

5.3.14. Subventions d'investissement

Les subventions d'investissements apparaissant au passif des comptes sociaux des sociétés consolidées sont virées en produits constatés d'avance, sans incidence sur la fiscalité différée.

5.3.15. Avantages du personnel

Les engagements de retraite concernent les sociétés MOULINVEST, SCIERIE MOULIN et MOULIN BOIS ENERGIE. L'intégralité des engagements au 31/08/12 a fait l'objet d'une provision. Il n'existe pas de contrat d'assurance pour couvrir ce risque. Le groupe a évalué ses engagements selon une méthode actuarielle.

Le groupe n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite.

Les hypothèses de calcul de la provision sont les suivantes :

- départ à l'âge de 65 ans
- méthode rétrospective pure
- rotation lente
- taux d'actualisation : 3.5 %
- taux de cotisation patronale : 60 % pour la SA MOULINVEST, 37 % pour la SCIERIE MOULIN et 44 % pour MOULIN BOIS ENERGIE

5.3.16. Provisions

Une provision est comptabilisée au bilan lorsque le groupe a une obligation actuelle juridique ou implicite résultant d'un événement passé et lorsqu'il est probable qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation.

5.3.17. Passifs éventuels et litiges

Si le montant ou l'échéance d'un risque ne peuvent être estimés avec suffisamment de fiabilité, alors il s'agit d'un passif éventuel qui constitue un engagement du Groupe sauf dans le cadre des acquisitions où les passifs éventuels sont comptabilisés au bilan consolidé.

5.3.18. Impôts

Les impôts différés résultent des retraitements et éliminations pratiqués et de toute différence temporaire apparaissant entre résultat comptable et fiscal. Ils sont calculés par taux d'imposition et par application de la méthode du report variable (prise en résultat des différences temporaires). Ils ont été calculés au taux de 33.33%, la prise en compte d'un échéancier de reversement n'ayant pas d'impact significatif.

En application du CRC 99.02, les montants d'impositions différées actives et passives sont compensés pour une même entité fiscale.

Les actifs d'impôts différés ne sont pris en compte que si leur récupération est probable par suite de l'existence d'un bénéfice imposable attendu dans un futur proche.

Compte tenu des perspectives de forte rentabilité dans les années qui viennent de la société MOULIN BOIS ENERGIE, ses déficits fiscaux propres sont activés au 31 août 2012 pour un montant cumulé de 619 K€.

Il existe à compter de l'exercice ouvert le 1^{er} septembre 2011 une convention d'intégration fiscale entre les sociétés MOULINVEST, SCIERIE MOULIN et MOULIN BOIS ENERGIE. La convention signée stipule que chaque filiale (SCIERIE MOULIN et MOULIN BOIS ENERGIE) constate sa charge d'impôt sur les sociétés calculée sur ses résultats propres comme en l'absence d'option pour l'intégration. Par conséquent, le différentiel d'impôt issu de l'intégration fiscale est supporté par la société mère MOULINVEST.

Compte tenu des perspectives positives à venir pour les sociétés SCIERIE MOULIN et MOULIN BOIS ENERGIE, le déficit d'intégration fiscale est activé pour un montant de 511 K€ au 31 août 2012. Il résulte de cette activation, un impôt différé actif de 170 K€.

5.3.19. Reconnaissance des produits

Les modalités de reconnaissance du chiffre d'affaires dans toutes les sociétés du groupe obéissent aux règles suivantes : la livraison déclenche la facturation et par conséquent la comptabilisation immédiate des produits. Des PQFA (Primes Quantitatives de Fin d'Année) sont versées à certains clients selon des conventions signées avec eux sur la base de volumes traités en année civile. Au 31 août, il est fait une estimation des primes qui seront dues au 31 décembre sur la base de l'année civile en fonction des volumes déjà connus et à venir. Des avoirs sont comptabilisés au prorata temporis des 8 mois écoulés.

5.3.20. Contrat de location et crédits baux

Un grand nombre de biens, matériels techniques notamment, sont financés par crédit-bail. Ceux-ci ont été retraités pour faire apparaître à l'actif la valeur brute des immobilisations ainsi financées et les

amortissements calculés sur une durée probable d'utilisation, et au passif les emprunts qui auraient été souscrits pour financer les investissements.

5.3.21. Coût des emprunts ou des dettes portant intérêts

Les coûts des emprunts et des dettes portant intérêts sont constatés selon les dispositions du plan comptable général en charges financières.

5.3.22. Imputation des frais d'augmentation de capital sur la prime d'émission

En application du CRC 99.02, les frais d'augmentation de capital ont été imputés sur la prime d'émission pour leur montant net d'impôt.

5.3.23. Imputation des titres d'autocontrôle sur les capitaux propres

Au 31 août 2012, la société MOULINVEST détient, dans le cadre d'un contrat de liquidité, 9 033 de ses propres actions pour une valeur globale de 66 K€ à la clôture.
Les cessions de l'exercice ont dégagé des plus et moins-values : il en résulte un mali net de 7K€. Ces opérations sont imputées, dans les comptes consolidés, sur les capitaux propres du groupe, pour un montant net d'impôt de 73 K€.

5.3.24. Résultat par action

Le résultat par action est obtenu en divisant le résultat du groupe par le nombre de titres composant le capital social, hors titres d'autocontrôle (avis n°27 mai 1993 de l'OEC).

5.4. Périmètre de consolidation

5.4.1. Liste des sociétés consolidées

Les sociétés consolidées et les méthodes de consolidation sont les suivantes :

Liste des sociétés consolidées	% de contrôle	Méthode Intégration	N° SIREN	Activité
SA MOULINVEST	100%	Globale	433122637	Prise de participations
SAS SCIERIE MOULIN	95%	Globale	330824442	Scierie et rabotage du bois
SAS MOULIN BOIS ENERGIE	100%	Globale	499475713	Production, transformation et vente de matières énergétiques
SCI DE VILLE	100%	Globale	380807057	Gestion immobilière
SARL IMMOBILIER DE VILLE (Société ad hoc)	10%	Globale	517853305	Gestion immobilière

Sont consolidées toutes les sociétés sur lesquelles la société SA MOULINVEST exerce un contrôle exclusif ou conjoint, ou exerce une influence notable.

La SARL Immobilière de ville, qui est détenue à 10% par Moulinvest S.A. est consolidée en tant que société ad'hoc. En effet, une entité ad hoc doit être incluse dans le périmètre de consolidation au même

titre que les autres entreprises contrôlées dès lors qu'il y a contrôle en substance de cette entité. Ce contrôle peut s'exercer en vertu de contrats, d'accords ou de clauses statutaires.

Les risques liés à l'activité de la SARL sont notamment supportés par le groupe : dans le cadre du bail commercial qui lie la société MOULIN BOIS ENERGIE à la société IMMOBILIER DE VILLE, il est prévu une délégation des loyers versés par MOULIN BOIS ENERGIE en garantie des emprunts souscrits par IMMOBILIER DE VILLE auprès de 3 banques (Société générale, HSBC et LCL) pour un montant nominal de 3 473 353 € (Capital restant dû au 31/08/2012 : 3 247 350 €), ce qui explique la prise en compte de cette entité dans le périmètre de consolidation.

L'entité ad hoc est contrôlée de manière exclusive. Dans ce cas, conformément au principe général de détermination des méthodes de consolidation, elle est consolidée par intégration globale.

5.4.2. Variation de périmètre

Le périmètre de consolidation est resté identique entre le 31 août 2011 et le 31 août 2012.

5.5. Bilan

5.5.1. Immobilisations incorporelles, corporelles et financières.

Rubriques	Début exercice	Acquisition	Cession	Variation périmètre	Autre variation et variation de change	Fin exercice
Frais d'établissement						
Frais de recherche						
Concessions, Brevets	168	50			2	220
Fonds commercial						
Autres immo incorporelles						
IMMO INCORPORELLES	168	50	0	0	2	220
Terrains	1 189	150			759	2 098
Constructions	5 770	10			1 589	7 369
Installations techniques	25 545	4 206	-631		1 744	30 864
Autres immo corporelles	652	433	-218		52	919
Immo en cours	3 549	747			-4 146	150
Avances et acomptes						
IMMO CORPORELLES	36 705	5 546	-849	0	-2	41 400
Titres participation						
Titres des sociétés M.E.						
Créances sur participations						
Autres titres immo	4	7				11
Prêts						
Autres immo financières	78	45	-20		20	123
IMMO FINANCIERES	82	52	-20	0	20	134
TOTAL	36 955	5 648	-869	0	20	41 754

Les investissements réalisés concernent essentiellement les installations de production de granules, et les derniers travaux du bâtiment et des agencements afférents qui les abrite.

Les biens inscrits dans les immobilisations, qui font l'objet de contrats de location-financement, ont une valeur brute totale de 9 564 K€.

Ils correspondent essentiellement à des installations techniques. Leurs modalités de dépréciation sont identiques à celles des autres immobilisations, leur valeur nette comptable s'élève à 3 615 K€.

(Dans le paragraphe 5.8.2.2, les investissements sont présentés par secteur d'activité.)

5.5.2. Amortissements des Immobilisations

Durées d'amortissement

Nature	Durée
Immobilisations incorporelles : logiciels	1 an
Constructions	10 - 30 ans
Agencements, installations	8 - 20 ans
Matériel et outillage	2 - 10 ans
Matériel de transport	4 - 5 ans
Mobilier et matériel de bureau	3 - 10 ans

Variations des amortissements

Rubriques	Début exercice	Dotation	Reprise	Variation périmètre	Autre variation et variation de change	Fin exercice
Frais d'établissement						0
Frais de recherche						0
Concessions, Brevets	108	36				144
Fonds commercial						0
Autres immo incorporelles						0
IMMO INCORPORELLES	108	36	0	0	0	144
Terrains	63	86				149
Constructions	1 967	370			7	2 344
Installations techniques	11 192	1 985	416			12 761
Autres immo corporelles	293	135	135			293
Immo en cours						0
IMMO CORPORELLES	13 515	2 576	551	0	7	15 547
TOTAL	13 623	2 612	551	0	7	15 691

La colonne « autres variations » constate la régularisation des amortissements de Immobilier de Ville, suite à un raccourcissement de la durée d'amortissement (pour la porter à la durée du bail à construction)

5.5.3. Stocks et en-cours

STOCK 31/08/2012	BRUT	PROVISION	NET
Matières premières	5 332		5 332
Encours de biens	54		54
Encours de services			
Produits intermédiaires et finis	1 648		1 648
Marchandises	18		18
TOTAL	7 052		7 052

STOCK 31/8/2011	BRUT	PROVISION	NET
Matières premières	6 368		6 368
Encours de biens			
Encours de services			
Produits intermédiaires et finis	962		962
Marchandises	32		32
TOTAL	7 362		7 362

5.5.4. Créances clients et autres créances

AU 31/08/2012	MONTANT BRUT	moins d'un an	plus d'un an
Prêts			
Avances et acomptes versés	6	6	
Créances clients	3 159	3 159	
Actif d'impôt différé	342	342	
Autres créances	940	940	
Charges constatées d'avance	260	260	
TOTAL	4 707	4 707	0

Les actifs d'impôt différés sont constitués essentiellement :

- Par l'activation du déficit d'intégration fiscale, à hauteur de 170 K€
- Par l'activation du déficit de MOULIN BOIS ENERGIE, à hauteur de 206 K€

AU 31/8/2011	MONTANT BRUT	moins d'un an	plus d'un an
Prêts			
Avances et acomptes versés			
Créances clients	2 992	2 992	
Actif d'impôt différé	496	496	
Autres créances	2 034	2 034	
Charges constatées d'avance	266	266	
TOTAL	5 788	5 788	0

5.5.5. Actifs financiers

- Au 31/8/2012 :

Le portefeuille de titres détenus est composé de :
SG MONETAIRE PLUS : 1 315 K€

La provision pour dépréciation du 31/8/2011 de 21 K€ a été reprise pour sa totalité au 31/8/2012 suite à la cession des titres dépréciés. Aucune nouvelle provision n'a été constatée.

- Au 31/8/2011 :

Le portefeuille de titres détenus est composé de :
Actions FAURECIA : 11 K€
Actions INFOGRAMMES : 7 K€
Actions VIVENDI UNIVERSAL : 6 K€
Actions EURO TUNNEL : 6 K€
Actions MICHELIN : 2 K€
Soit un total brut de : 32 K€

Lorsque le cours de clôture de ces titres était inférieur à leur prix d'achat, une provision pour dépréciation a été constatée : 21 K€ au 31/8/2011, soit un total net de 11 K€

5.5.6. Trésorerie et équivalents trésorerie

La marge brute d'autofinancement dégagée est de 2 444 K€. Les règlements des importantes dettes sur immobilisations du 31/8/2011 ont conduit à une forte hausse du besoin en fonds de roulement de - 2 014 K€. Les flux de trésorerie générés par l'activité sont positifs de 430 K€.

En ce qui concerne les flux liés aux investissements, ils sont négatifs de 4 865 K€ : les investissements se sont élevés à 4 965 K€ et les cessions d'immobilisations à 100 K€.

Afin d'assurer le financement de ces investissements, le groupe a eu recours :

- A des augmentations de capital pour un total de 4 023 K€
- A la souscription d'emprunts pour 9 313 K€. Les remboursements d'emprunts se sont élevés à 5 857 K€.

Conformément aux préconisations sur l'établissement du tableau de flux de trésorerie, les flux d'investissement et financement liés aux crédits baux ne sont pas constatés à la signature du contrat mais les redevances payées au cours de l'exercice sont analysées comme des flux de financement pour la part correspondant au remboursement de capital

Compte tenu de tous ces flux, le groupe a vu sa trésorerie augmenter de 3 045 K€.

5.5.7. Capital et informations sur le capital

Composition du capital social

	EX. 31/8/2012	EX. 31/8/2011
Nombre de titres à l'ouverture	2 478 778	52500
Augmentation de capital	596 560	2426278
Diminution de capital	0	0
Nombre de titres à la clôture	3 075 338	2 478 778

La société détient 9 033 actions propres à la clôture.
La valeur nominale des titres est de 1.20 €.

5.5.8. Passifs financiers et Analyse de l'endettement financier net

Les dettes financières peuvent être ventilées par échéance de la manière suivante :

AU 31/8/2012	montant brut	moins d'un an	1 an à 5 ans	plus de 5 ans
Dettes auprès des Ets de crédit	14 770	1 944	6 459	6 367
Emprunts en crédit-bail	2 709	1 166	1 543	0
Emprunts et dettes financières divers	4	4		
TOTAL	17 483	3 114	8 002	6 367

AU 31/8/2012	montant brut	moins d'un an	1 an à 5 ans	plus de 5 ans
Concours bancaires courants	130	130		
TOTAL	130	130	0	0

Au 31/08/2012	Garanties	Non Garanties	Total
Emprunt Auxifip taux fixe	7333		7 333
Emprunt Auxifip taux variable	150		150
Autres emprunts à taux fixe	5 428	1 530	6 958
Autres emprunts à taux variable	329	0	329
Dettes financières auprès des établissements de crédit	13 240	1 530	14 770
Dettes financières des contrats de crédit-bail	2 709		2 709
Autres dettes financières		4	4

Tableau des dettes – hors concours bancaires courants.

Les dettes auprès des établissements de crédit sont constituées à hauteur de 478 k€ d'emprunts à taux variable.

Le taux d'endettement à long terme s'élève à 90,47 % (Endettement à long terme / Capitaux propres : 12 826 / 14 177 = 90,47 %)

AU 31/8/2011	montant brut	moins d'un an	1 an à 5 ans	plus de 5 ans
Dettes auprès des Ets de crédit	10 050	3 173	2 878	3999
Emprunts en crédit-bail	3 294	1 174	2 032	88
Emprunts et dettes financières divers	4	4		
TOTAL	13 348	4 351	4 910	4 087

AU 31/8/2011	montant brut	moins d'un an	1 an à 5 ans	plus de 5 ans
Concours bancaires courants	391	391		
TOTAL	391	391	0	0

Au 31/08/2011	Garanties	Non Garanties	Total
Crédit court terme lié à emprunt Auxifip taux fixe	2 202	300	2 502
Crédit court terme lié à emprunt Auxifip taux variable			0
Autres emprunts à taux fixe	5 346	1 572	6 918
Autres emprunts à taux variable	630	0	630
Dettes financières auprès des établissements de crédit	8 178	1 872	10 050
Dettes financières des contrats de crédit-bail	3 294		3 294
Autres dettes financières		4	4

Tableau des dettes – hors concours bancaires courants.

L'emprunt Auxifip avait été définitivement signé avant la clôture au 31 août 2011, mais pour des raisons matérielles, le déblocage effectif n'a eu lieu que début septembre 2011. Dans l'attente du déblocage définitif, le financement de l'usine de cogénération était assuré par des prêts relais, sous forme de billets de trésorerie souscrits auprès de différents établissements financiers, pour un montant total de 2 500 000 €. Bien que ces billets de trésorerie soient d'une durée inférieure à 3 mois, ils ont été traités en emprunts et non en découvert bancaire, puisqu'ils auraient dû être remboursés avant le 31 août 2011 si l'emprunt d'AUXIFIP avait été débloqué avant cette même date. Sur cet exercice, les 2 500 000 € ont été remboursés en totalité, puisque l'emprunt définitif de 7 519 300 € a été débloqué.

5.5.9. Provision pour engagement de retraite et autres provisions

	01/09/2011	Variation périmètre	Variation change	Dotations	Reprises	31/08/2012
Provision pour litiges				50		50
Provisions pour risque et charge y compris pour pension	36			7		43
Passif d'impôt différé	410				410	0
TOTAL	446	0	0	57	410	93

Les sociétés soumises à des engagements de retraite sont la scierie MOULIN, MOULIN BOIS ENERGIE et MOULINVEST. L'intégralité des engagements au 31/8/2012 a fait l'objet d'une provision. Il n'existe pas de contrat d'assurance pour couvrir cet engagement.

5.5.10. Litiges et passifs éventuels

La société MOULIN BOIS ENERGIE a eu à connaître un litige de voisinage, pour lequel elle a gagné en cour d'appel.

Les sociétés SCIERIE MOULIN et MOULIN BOIS ENERGIE ont fait l'objet d'un contrôle fiscal. Les conséquences financières du contrôle ont fait l'objet, par prudence, de la constitution d'une provision pour impôts, d'un total de : 50 K€, dont 47 K€ sont contestés par les sociétés.

5.5.11. Dettes fournisseurs et autres dettes

Le montant particulièrement significatif des dettes fournisseurs à la clôture s'explique par le cadre contractuel liant le groupe Moulinvest à ses fournisseurs de bois. L'accord entre les deux parties prévoit un paiement au fur et à mesure de la consommation des bois achetés sur pied.

Ainsi le processus de comptabilisation des achats de grumes est le suivant :

- Lors de la signature d'une convention d'achat avec les ONF (Offices Nationaux des Forêts), le montant prévu dans la convention est comptabilisé en achats, car la scierie MOULIN en devient propriétaire à cet instant. Cependant, la scierie ne paye les achats qu'au fur et à mesure de leur utilisation (au moment du sciage). Cela peut générer des délais de paiement de plus d'un an, entre le moment où le bois est acheté et celui où il est payé.
- Pour des achats à des particuliers, les délais de paiement sont de 90 jours au maximum.

Les produits constatés d'avance correspondent à des subventions d'investissement obtenues par les sociétés SCIERIE MOULIN, MOULIN BOIS ENERGIE et IMMOBILIER DE VILLE.

AU 31/8/2012	montant brut	moins d'un an	1 an à 5 ans	plus de 5 ans
Avances et acomptes sur commande	72	72		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 760	5 760		
Dettes sur immobilisations	1 117	1 117		
Dettes fiscales et sociales	173	173		
Autres dettes	256	256		
Produits constatés d'avance	1400	1 400		
TOTAL	8 778	8 778	0	0

AU 31/8/2011	montant brut	moins d'un an	1 an à 5 ans	plus de 5 ans
Avances et acomptes sur commande				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	6 021	6 021		
Dettes sur immobilisations	3 323	3 323		
Dettes fiscales et sociales	992	992		
Autres dettes	225	225		
Produits constatés d'avance	1474	1474		
TOTAL	12 035	12 035	0	0

5.6. Compte de résultat

5.6.1. Résultat d'exploitation

Le résultat d'exploitation dégagé est de 706 K€ contre 586 K€ au 31/8/2011.

Le groupe a connu une forte hausse d'activité, avec un chiffre d'affaires en progression de 18.5 % par rapport à l'exercice 31/8/2011. La hausse la plus significative porte sur l'activité de cogénération d'électricité de MOULIN BOIS ENERGIE, qui a été exercée sur 12 mois, contre seulement 1 mois sur l'exercice précédent.

La répartition du chiffre d'affaires entre les différentes activités est faite dans le paragraphe 5.8.2.1

5.6.2. Résultat financier

La reprise de provision pour dépréciation des VMP s'explique par la cession de la totalité des titres qui étaient dépréciés.

PRODUITS FINANCIERS	31/08/2012	31/08/2011
Revenus des participations		
Revenus de placements		
Escomptes obtenus	2	2
Produits de cession	8	
Ecart de conversion		
Reprises sur provisions pour dépréciation des VMP	41	131
Différences positives de change		
Autres produits financiers	5	
TOTAL	56	133

Les nombreux financements par crédits baux ont été retraités pour faire apparaître la charge financière supportée par le groupe. Ils sont distingués des intérêts des emprunts réels dans le tableau ci-dessous.

CHARGES FINANCIERES	31/08/2012	31/08/2011
Intérêts bancaires	629	295
Intérêts sur crédit bail	153	202
Escomptes accordés	40	33
Perte de change		
Charges nettes sur cession VMP	23	112
Dotations financières		
Autres charges financières		
TOTAL	845	642

5.6.3. Détail des charges et produits exceptionnels

PRODUITS EXCEPTIONNELS	31/08/2012	31/08/2011
Produits de cessions d'immobilisations	100	144
Quote-part de subvention	74	1
Autres opérations en capital		
Ecarts d'acquisition		
Profit sur report d'impôt		
Reprises sur provisions		
Annulation de dette prescrite		
Produits divers (Régularisations diverses et produits sur exercices antérieurs)	48	20
TOTAL	222	165

CHARGES EXCEPTIONNELLES	31/08/2012	31/08/2011
Cession d'immobilisations	312	141
Ecart d'acquisition		
Perte sur report d'impôt		
Malis sur cession d'action		
Dotations aux provisions	49	
Pénalités	7	2
Charges diverses	24	11
TOTAL	392	154

5.7. Autres informations

5.7.1. Effectif du groupe

	31/08/2012	%	31/08/2011	%
Cadres	13	19%	12	20%
A. M. et techniciens	12	18%	13	21%
Employés	6	9%	4	7%
Ouvriers	36	54%	32	52%
TOTAL	67	100%	61	100%

5.7.2. Impôts

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices (KE)

L'impôt sur le bénéfice au compte de résultat comprend :

Ventilation	31/08/2012	31/08/2011
Impôts courants	-7	165
Impôts différés	-85	-95
TOTAL	-92	70

Rapprochement entre charge d'impôt théorique et effective :

Ce rapprochement se présente de la façon suivante:

Montant de la différence	31/08/2012	31/08/2011
Résultat avant impôt	-252	88
Taux normal d'impôt en France	33,33%	33,33%
Impôt théorique (A)	-84	30
Impôt réel (B)	-92	70
Différence à expliquer (A-B)	8	-40

Eléments de rapprochement	31/08/2012	31/08/2011
Amortissement des écarts d'acquisition		
Effets des différences de taux d'imposition		
Effets de la variation du taux (report variable)		
Résultats taxés aux taux réduits		7
Pertes fiscales (antérieures ou exercice)	-13	-25
Dif. Permanentes résultat comptable/imposable	-37	-22
Dif. temporaires résultat comptable/imposable		
Imposition forfaitaire annuelle et impact intégration fiscale.		
Crédits d'impôts	58	
Autres		
Montant rapproché	8	-40

5.7.3. Résultat net par action

Le résultat par action est obtenu en divisant le résultat du groupe par le nombre de titres composant le capital social. Compte tenu des différentes modifications du nombre d'actions constituant le capital de MOULINVEST dans le courant de la période, le nombre d'actions retenu dans le calcul est le nombre moyen de l'exercice calculé au prorata temporis des différentes périodes.

Le résultat par action de base est le même que le résultat par action dilué.

RESULTAT PAR ACTION = - 138 417 € / 2 640 607 = - 0.052419 €

5.7.4. Parties liées

La SCI MARINE BIS est propriétaire d'un terrain qui a été donné à bail à construction à la SARL IMMOBILIER DE VILLE. Celle-ci a édifié un bâtiment dans lequel MOULIN BOIS ENERGIE a installé, pour exercer ses activités, les machines et la chaîne de fabrication des granulés de bois dans lesquelles elle a

investi. La charge de loyer correspondante est de 42 K€ dans la SARL IMMOBILIER DE VILLE au 31/08/2012, la dette globale vis-à-vis de la SCI MARINE BIS s'élevant quant à elle à 136 K€.

La SCI MARINE BIS est également propriétaire d'un terrain qui a été donné à bail à construction à la SCIERIE MOULIN, sur laquelle cette dernière a édifié une plate-forme de stockage. La charge de loyer correspondante est de 42 K€ dans la SCIERIE MOULIN au 31/08/2012, la dette globale vis-à-vis de la SCI MARINE BIS étant nulle.

5.7.5. Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant des honoraires provisionnés pour la situation au 31/08/2012 au titre de la mission de contrôle légal des comptes s'élève respectivement à :

SA MOULINVEST : 85 009 € HT

SAS SCIERIE MOULIN : 15 505 € HT

SAS MOULIN BOIS ENERGIE : 5 292 € HT

5.7.6. Rémunération des organes de direction

Les seuls organes de direction rémunérés dans la société consolidante sont le président de la SA MOULINVEST et les directeurs généraux.

Le total des rémunérations versé à ces organes s'élève à 170 071 € bruts.

5.7.7. Frais de recherche et développement

Le montant des frais de recherche et développement, inscrits en charges dans les comptes consolidés au 31/08/2012, s'élève à 96 538 €.

5.7.8. Evénements postérieurs à la date de situation

NEANT

5.8. Information sectorielle

5.8.1. Ventilation du chiffre d'affaires par zones géographiques (K€)

	31/08/2012	%	31/08/2011	%
France	21 389	89,81%	18 214	90,62%
Europe	1 721	7,23%	1 622	8,07%
Amérique	171	0,72%	119	0,59%
Asie	44	0,18%	11	0,05%
Afrique	492	2,07%	133	0,66%
TOTAL	23 817	100%	20 099	100%

5.8.2. Segmentation par secteur d'activité (K€)

5.8.2.1. Ventilation du chiffre d'affaires par activité

	31/08/2012	%	31/08/2011	%
Scierie	18 356	77,07%	19 803	98,53%
Granulés / Poeles à bois	1 274	5,35%	41	0,20%
Cogénération électricité	4 183	17,56%	255	1,27%
Autres	4	0,02%		
TOTAL	23 817	100%	20 099	100%

5.8.2.2. Ventilation des immobilisations (en valeurs brutes) par activité.

	31/08/2012	%	31/08/2011	%
Scierie	21 916	52,49%	21 333	57,73%
Granulés / Poeles à bois	7 347	17,60%	3 572	9,67%
Cogénération électricité	12 220	29,27%	11 855	32,08%
Autres	271	0,65%	195	0,52%
TOTAL	41 754	100%	36 955	100%

Parmi ces immobilisations, celles qui sont réalisés sur des terrains pris en bail à construction auprès de la SCI Marine Bis (société hors groupe), sont les suivantes :

- Par la société IMMOBILIER DE VILLE : 4691 K€ de valeur brute et 4 387 K€ de valeur nette comptable.
- Par la scierie MOULIN : 148 K€ de valeur brute et 135 K€ de valeur nette comptable.

5.8.3. Ventilation du résultat par zone géographique (K€)

Le système d'information de la société ne permet actuellement pas de déterminer un résultat par zone géographique.

5.9. Engagements hors bilan

5.9.1. Droit individuel à la formation

Dans le cadre du droit individuel à la formation institué par la loi 2004-391 du 4 mai 2004 relative à la formation professionnelle tout au long de la vie, au 31/08/2012, le volume d'heures de formation cumulées relatif aux droits acquis et non exercés était de 4 912 heures.

5.9.2. Engagements financiers donnés et reçus

- **Engagements donnés**

Moulinvest S.A.

Caution solidaire : emprunt AUXIFIP/OSEO souscrit par MOULIN BOIS ENERGIE S.A.S. 8 900 000 €
Concernant cet emprunt, la SA MOULINVEST s'est engagée à maintenir sa participation dans le capital de la société MOULIN BOIS ENERGIE S.A.S. jusqu'au terme du contrat.

La SA MOULINVEST a en outre autorisé l'affectation en nantissement de l'intégralité des actions qu'elle détient dans le capital de la société MOULIN BOIS ENERGIE au profit d'AUXIFIP et OSEO.

Caution solidaire : emprunts souscrits par la SCIERIE MOULIN S.A.S. auprès de la Société Générale, le Crédit Coopératif, le Crédit Agricole Loire Haute-Loire et la Banque Rhône-Alpes 328 051 €

Caution solidaire : emprunt souscrit par la SCI DE VILLE auprès de la Banque Commerciale pour le Marché de l'Entreprise 1 000 000 €

Caution solidaire : emprunt souscrit par la SARL IMMOBILIER DE VILLE auprès du Crédit Lyonnais 570 980 €

Blocage du compte courant MOULINVEST chez SCIERIE MOULIN, en garantie du financement d'un parc à grumes en co-baillage consenti par la Banque Commerciale pour le Marché de l'Entreprise, la Banque Rhône-Alpes, la Caisse d'Epargne et la Banque Populaire Rives de Paris 1 000 000 €

Scierie Moulin S.A.S.

Effets escomptés non échus : 369 142 €

Nantissement du fonds de commerce à hauteur de :
* 1 200 000 € en principal, en concurrence et au même rang pour les quatre banques (Société Générale, Crédit Coopératif, Crédit Agricole Loire et Haute-Loire, et Banque Rhône-Alpes). Le total du capital restant dû sur les emprunts correspondants s'élève à 328 051 €.

* 175 000 € en principal, intérêts, commissions, frais et accessoires, et nantissement de la souscription à 3% au capital de la société S.O.M.U.D.I.M.E.C., pour le Crédit Coopératif. Le total du capital restant dû sur l'emprunt correspondant s'élève à 148 072 €.

Caution solidaire : emprunt AUXIFIP/OSEO souscrit par MOULIN BOIS ENERGIE S.A.S. 3 248 000 €
Concernant cet emprunt, la SAS MOULIN s'est engagée à maintenir sa participation dans le capital de la société MOULIN BOIS ENERGIE S.A.S. jusqu'au terme du contrat.

Moulin Bois Energie S.A.S.

A titre de garanties au profit d'AUXIFIP :
- Gage sans dépossession des équipements mobiliers,
- Cession de créances professionnelles à hauteur de 7 481 768 €.

S.C.I. de Ville

A titre de garanties au profit de la Banque Commerciale pour le Marché de l'Entreprise, dans le cadre de l'emprunt de 1 600 000 € souscrit par la SCI DE VILLE :
- Privilège de prêteur de deniers pour 1 500 000 €,
- Hypothèque complémentaire de 100 000 €.
Le total du capital restant dû sur cet emprunt s'élève à 1 458 298 €.

S.A.R.L. Immobilier de Ville

A titre de garanties, prises pour compte commun par la Société Générale, au profit d'un pool bancaire (Société Générale, Le Crédit Lyonnais, et HSBC), dans le cadre des emprunts de 3 473 353 € (capital restant dû au 31/08/2012 : 3 247 350 €) et 601 000 € (capital restant dû au 31/08/2012 : 561 299 €) souscrits par la SARL IMMOBILIER DE VILLE :
- Inscription d'hypothèque conventionnelle et en concurrence entre les banques, sur le droit au bail à construction et sur les constructions édifiées par la SARL IMMOBILIER DE VILLE, dans le cadre du bail à construction consenti par la SCI MARINE BIS sur une parcelle de terrain
- Affectation hypothécaire, conférée par la SCI MARINE BIS, sur le terrain lui appartenant, objet du bail à construction susvisé,
- Cession des loyers perçus (loi Dailly) de la société MOULIN BOIS ENERGIE.

- **Engagements reçus**

Moulinvest S.A.

Participation en risque d'OSEO : garantie 80% sur l'emprunt OSEO de 1 500 000 €.

Scierie Moulin S.A.S.

Contre-garantie OSEO SOFARIS pour pool bancaire 40% 131 220 €

Garantie OSEO pour un contrat de crédit-bail d'une ligne de sciage 255 335 €

Cautions bancaires reçues par la Société Générale pour diverses opérations (notamment coupes de bois) pour 365 792 €, à titre indicatif

Cautions données par le Crédit Coopératif pour la Scierie Moulin 300 000 €

Cautions de marchés divers répertoriées par HSBC 32 291 €

Moulin Bois Energie S.A.S.

Cautionnement solidaire consenti par M. Maurice MOULIN à concurrence de 1 000 000 €, étant précisé que ce cautionnement pourra être levé dès que l'emprunteur pourra justifier au prêteur que le permis de construire est purgé de tout recours.